

Image not found or type unknown



Ceder mon bail hlm à mon père

Par **maroua15e**, le **12/10/2009** à **12:15**

Bonjour, rn rn je vis avec mon fils de 1 an, mon problème est que j'héberge mon père depuis plus d'un an dans mon logement hlm, et aujourd'hui j'ai trouvé un autre logement plus grand pour que mon fils puisse avoir sa chambre et je souhaite laisser mon appartement actuel à mon pere donc lui ceder mon bail pour avoir de nouveau mon intimité. Pouvez-vous svp me dire comment dois-je faire vue que j'ai appelé les HLM mais il m'ont dit que je ne peux pas le faire mais je suis sur qu'il y a des petites combines pour y ariver. Donc svp toutes les informations sont bonnes à prendre. rn rn Merci d'avance

Par **jeetendra**, le **12/10/2009** à **12:22**

bonjour, j'ai bien peur que sans l'accord écrit du bailleur (OPHLM), cela ne soit pas possible, contactez l'Association ADIL, ils tiennent des permanences juridiques, ils vous renseigneront efficacement, cordialement. rn rn [fluo]ADIL 13 [/fluo]– Siège : 7, cours Jean Ballard – 13001 Marseille – A Aix-en-Provence : 8, rue de la Molle – Tél. 04 96 11 12 00 – Internet : www.adil13.org

Par **maroua15e**, le **12/10/2009** à **13:01**

merci beaucoup pour l'info